PREMIERE PARTIE

PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES PAR CONSULTATION RESTREINTE N°DNCMP/251/F /2026-2027 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE BUREAU ET D'ENTRETIEN

Date de Publication :.26...../...10./2026.

Date d'ouverture des offres :...16..../..11./2026.

1. OBJET DU MARCHE

Le Sénat du Burundi, invite par le présent Appel d'Offres, les candidats ayant été consultés à présenter leurs offres sous plis fermé portant la mention « Offre pour la fourniture du matériel de bureau et d'entretien. »

Les caractéristiques de ces matériels sont reprises dans le Dossier d'Appel d'offres, Quatrième partie des Spécifications Techniques.

2. FINANCEMENT DU MARCHE.

Le financement de ce marché est assuré par le Sénat sur son budget ordinaire de l'Etat, exercice 2026—2027. La totalité du montant sera accordée par « l'Autorité contractante : le Sénat » pour effectuer les paiements prévus pour l'exécution de ce marché.

3. ALLOTISSEMENT DU MARCHE :

Le marché est en deux lots : le premier lot concerne le matériel de bureau et le deuxième celui du matériel d'entretien.

4. CONDITIONS DU MARCHE

La participation à cette invitation est limitée aux seuls soumissionnaires qui seront consultés, justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5. FOURNISSEURS CONSULTES

- **ETS JBR, Tél : 79 55 55 58**
- **B AND C Logistics company, Tél : 79954087/ 62031014**
- **Fomabus, Tél 79 93 31 74**
- **NIYONGABO Arsène, Tél: 79 83 59 77**
- **ADVANCED IT and RESEARCH Burundi, Tél: 79614036**
- **ECMCO, Tél: 79859266**
- **OBUCOM, 79 06 52 60/ 68 00 00 56**

6. DELAI, LIEU ET MODALITES DE LIVRAISON

Les fournitures seront livrées dans un délai de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de notification définitive du marché, mais le titulaire du marché peut proposer un délai plus court. Les livraisons se feront au Service des Approvisionnements, entretien des bâtiments et équipements du Département Financier du Sénat, **Avenue du Peuple Murundi B.P. : 114 Gitega Tél.(+257) 22 40 50 23.**

7. GARANTIE DE SOUMISSION

Chaque offre pour chaque lot devra être accompagnée d'une garantie de soumission d'un million **de francs Burundi (1.000.000 FBU). Ceci veut dire Un million pour le matériel de bureau et un million pour le matériel d'entretien. Ce montant ne doit pas être présenté en monnaie liquide.**
« Toute offre non accompagnée de cette garantie sera rejetée par l'Autorité Contractante comme étant non conforme aux dispositions du DAO et sera par conséquent rejetée par la commission de passation du Marché ».

- La garantie de soumission restera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validité des offres.
- Les garanties de soumission des soumissionnaires qui n'ont pas été retenus seront renvoyées dans un délai maximum de trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres.
- La garantie de soumission de l'attributaire du Marché sera libérée lorsque ce dernier aura signé le contrat et après la constitution de la garantie de bonne exécution pour l'attributaire.
- La garantie de soumission sera saisie si :
 (a) le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité des offres ;
 (b) le soumissionnaire n'accepte pas la correction du montant de sa soumission ;
 (c) l'attributaire du Marché, dans les délais fixés :
 - ne signe pas le Marché ;
 - ne fournit pas la garantie de bonne exécution requise.

8. MONNAIE DU MARCHE

L'offre financière sera libellée en Francs Burundi hors toutes taxes et les paiements s'effectueront dans la même monnaie. L'offre devra être chiffrée HTVA et accompagnée d'un **modèle de lettre de marché signée** qui constitue le contrat au cas où l'offre serait retenue.

9. DELAI D'ENGAGEMENT DES SOUMISSIONNAIRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de vingt jours (20j) calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

10. PENALITES DE RETARD

En cas de non-respect des délais fixés pour la livraison des Fournitures, le Fournisseur est passible de pénalités dont le montant est calculé suivant la formule décrite ci-après :

P = M x N/1000, dans laquelle :

P = Pénalités
M = Montant de la tranche des Fournitures non livrées dans les délais contractuels.
N = Nombre de jours de retard

11. CONSULTATION ET ACHAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables pendant les heures de service à l'adresse suivante : **GITEGA, Avenue du Peuple Murundi, Immeuble du Secrétariat Général du Sénat,**
Téléphone : (+257) 22 40 50 22/22 40 50 23.

Les soumissionnaires consultés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres au Secrétariat Général du Sénat du Burundi moyennant paiement d'un montant de cent mille francs burundais (100.000 FBU) non remboursable dont 50.000FBU sur le compte N° 01106022345 du Sénat ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) intitulé « Frais de fonctionnement du Sénat» et 50.000FBU au compte N° CC10003 de l'OBR ouvert à la Banque de la République du Burundi.

12. DEPOT ET OUVERTURE DES OFFRES

Les offres rédigées et sous enveloppe fermée devront parvenir au Secrétariat Général du Sénat au plus tard **le/...../2026 à 10 heures 00**, heure d'ouverture des enveloppes de soumission, à l'adresse ci-après : **GITEGA, Avenue du Peuple Murundi, Téléphone: (+257) 22 40 50 23/22 40 50 22** avec la mention **« Offre N°DNCMP/257/F/2026-2027 pour la fourniture du matériel de bureau et d'entretien »** au Sénat.

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique du 16/11 /2026 à 10 heures 00 dans l'une des salles des commissions du Sénat.

13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Secrétariat Général du Sénat **à GITEGA, Avenue du Peuple Murundi, Téléphone : (+257) 22 40 50 22/22 40 50 23.**

14.CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : la conformité de l'offre technique et de l'offre financière la moins disante.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Gitega, le 02 /10/ 2026

LE SECRETAIRE GENERAL DU SENAT ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Amb. Isabelle NDAHAYO

REPUBLIQUE DU BURUNDI
Secrétariat Général
B.P. 114 Gitega
Tél : 22 40 50 23 / 22 40 50 08
SENAT